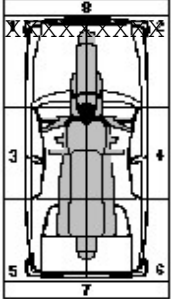


IDEA GRAND OUEST 5 rue Georges Charpak-44402 REZE CEDEX Tél. : 02 40 332 332 - Fax : 02 40 332 022 grandouest@idea-expertises.com SAS au capital de 145 800 € SIRET 43434394300032 - FR92434343943 - NAF6621Z		RAPPORT D'EXPERTISE DU 10/03/25 En Euros Véhicule REPARABLE Rapport V.G.E. (Expert) N° police/ordre: / N° sinistre: 78922628 N° rapport : JLA493008768MEL R.D.R.		
Date sinistre : 15/02/25 Mission : 03/03/25 N°VE : 005617 Vu par : JULIEN LAQUITTANT Nom société : ENTERPRISE Code GTA : RENT Code Expert : JLA Nature d'Expertise : Normale				

-Visite en cours aura lieu le: Merci de nous indiquer une date.
 -Contrôle organes sécurités sera effectués à cet instant
 -Merci de nous informer de la date de visite en cours

Le véhicule devra être sur un pont élévateur, roues déposées.
 Si vous ne pouvez pas respecter cette date, merci de nous en informer au moins 24h avant.

En fin de procédure seront effectués:
 - Un contrôle partiel
 - Un contrôle géométrie
 - Une lecture code défaut
 - Un essai routier par l'expert en fin de travaux
 Il convient également de nous transmettre l'ensemble des factures d'achat des pièces détachées avant la fin des travaux

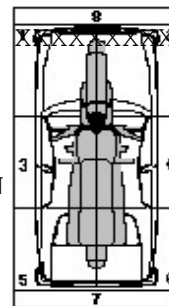
(E=Echange S=Echange pièce réemploi O=pièce qualité équivalente R=Réparation D=Dépose/Repose C=Contrôle P=Peinture
 G=Réglage L=Lustrage N=Nettoyage EP=Echange Plastique PP=Réparation-Peinture Plastique RP=Réparation-Ajout matière plastique)

LISTE DES PIECES									
Qté	Libellé	Réf.	Constr.	Opé.	Mnt	HT	Vét.	Rem.	TVA
1	CONTROLE OPTIQUE D			C					20,00
1	NETTOYAGE JANTE AV G			N					20,00
1	REGLAGE AILE AV G			G					20,00
1	PARE-BOUE AV G	9830541780		E	106,57				20,00
1	SUPPORT AV D'AILE AV G	9830794280		E	52,99				20,00
1	PROTECTION AV SOUS-MOTEUR	9833999680		E	79,93				20,00
1	PROTECTION SOUS-MOTEUR	9846913380		E	244,92				20,00
1	ALLONGE G DE BERCEAU MOTE	9830019380		E	103,06				20,00
1	BRAS DE SUSPENSION AV G	9815014680		E	351,21				20,00
1	ROTULE DE BRAS DE SUSPENS	9837338980		E	42,62				20,00
1	ION AV G								
1	PROJECTEUR G	9830973980		E	721,69				20,00
1	APPUI G DE FACADE AV	9854317180		E P	56,85				20,00
1	DEFLECTEUR D'AIR G DE FAC	9834532880		E	39,98				20,00
1	ADE AV								
1	VOLET D'AIR DE FACADE AV	9823355180		E	453,50				20,00
1	CALCULATEUR DE PROJECTEUR	1687821180		E	220,66				20,00
1	ARMATURE DE PARE-CHOCS AV	98309283XT		E	104,36				20,00
1	SUPPORT D'AVERTISSEUR PIE	9833702480		E	26,63				20,00
1	AVERTISSEUR SONORE GRAVE	9815870780		E	61,69				20,00
1	LIQUIDE DE REFROIDISSEMEN	LIQREFROIDICHTE		E	2,77				20,00
1	T DE LA CHA								
1	LIQUIDE DE REFROIDISSEMEN	LIQREFROIDBATHT		E	2,77				20,00
1	T DE BATTER								
1	ENJOLIVEUR G DE PARE-CHOC	168279851T		E P	210,95				20,00
1	ENJOLIVEUR INF. G DE PARE	983440691T		E P	111,04				20,00
1	-CHOCS								
1	FEU DIURNE G	9833057780		E	370,80				20,00
1	PARE-CHOCS AV G	168279901T		EP P	277,57				20,00
1	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS	9836541380		E	159,83				20,00
1	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	98344700XT		E P	126,54				20,00
1	CALANDRE	98339116XT		EP	193,15				20,00
1	EMBLEME DE MARQUE AV	98349236XG		E	51,41				20,00

(Expert)

R.D.R.

John Everett



1!ENJOLIVEUR INF. DE PARE-C!983442061T	!E	P	!	173,16!	!	!20,00!
HOCS A						
1!ENJOLIVEUR INF. D DE PARE!983440721T	!E	P	!	133,22!	!	!20,00!
-CHOCS						
1!ARMATURE DE CALANDRE !9834473780	!E		!	119,90!	!	!20,00!
1!ENJOLIVEUR DE PARE-CHOCS !98351373DX	!E	P	!	49,97!	!	!20,00!
1!SUPPORT G DE PARE-CHOCS A!9835426280	!E		!	52,25!	!	!20,00!
1!FAISCEAU DE PARE-CHOCS AV!9836840580	!E		!	211,31!	!	!20,00!
1!GUIDE D'AIR CENTRAL DE PA!9832994680	!EP		!	206,46!	!	!20,00!
RE-CHOCS AV						
1!TRAVERSE INF. DE PARE-CHO!9833037380	!E		!	150,26!	!	!20,00!
CS AV						
1!ABSORBEUR DE PARE-CHOCS A!9834938780	!E		!	64,39!	!	!20,00!
1!ENJOLIVEUR G DE CALANDRE !98352745DX	!E	P	!	39,98!	!	!20,00!
1!AVERTISSEUR !9842402580	!E	P	!	113,94!	!	!20,00!
1!FAISCEAU PRINCIPAL !	!E		!	1055,00!	!	!20,00!
1!MISE HORSSOUS TENSION VEH!00726H00	!D		!	!	!	!20,00!
ICULE ELEC						
1!REGLAGE RADAR !	!G		!	!	!	!20,00!
1!GEOMETRIE TRAINS ROULANTS!	!C		!	!	!	!20,00!
1!AGRAFES !	!E		!	20,00!	!	!20,00!
1!RECYCLAGE DES DECHETS !	!E		!	5,00!	!	!20,00!
1!CORPS CREUX !	!E		!	10,00!	!	!20,00!

! TOTAL	6578,33 HT	! TVA=	1315,65	!	7893,98 TTC
---------	------------	--------	---------	---	-------------

Dangerosité(s) constatée(s) :
- Liaisons au Sol : Déformation importante (LS3)

* PERSONNES PRESENTES LORS DE L'EXPERTISE

!JULIEN LAQUITTANT EXPERT (Du dossier) (AVANT TRAVAUX)

!MR OULIER CARROSSIER (AVANT TRAVAUX)

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

IDEA GRAND OUEST5 rue Georges Charpak
44402 - REZÉ CEDEX

Tél. : 02 40 332 332 - Fax : 02 40 332 022

grandouest@idea-expertises.com

SAS au capital de 145 800 €

SIRET434 343 943 00032 - TVA FR92434343943 - NAF6621Z

Edité le : 10/03/25

Evaluation au : 15/02/25

Dossier n° : 493008768

Les montants sont exprimés en Euros TTC.

**BILAN TECHNIQUE
D'EVALUATION A DIRE D'EXPERT**

AlphaExpert

VEHICULE		PARAMETRES A L'ACHAT	
Propriétaire :	ENTERPRISE	Garantie :	
Mise circulation :	22/03/24	Vendeur :	
Marque :	DS	Date d'achat :	
Genre :	VP	Prix d'Achat :	(Avec Options,sans Accessoires)
Immatriculation :	GV-190-XB	Remise (Achat neuf) :	
Carrosserie :	BREAK	Reprise ancien véhicule :	
Puis. Fisc :	10	Leasing :	NON
Type d'utilisation :		Achat d'Occasion - Kilométrage à l'achat :	
N°Sinistre :	78922628		
ETAT GENERAL		EVALUATION T.T.C. (TVA = 20,00 %)	
Kilométrage (Relevé) :	18839	Table de Dépréciation Associée : (2/B) Gamme Moyenne Inférieure	
Première main :		Table de Kilométrage Standard : (2/B) Gamme Moyenne Inférieure	
Carrosserie (Traces de corrosion)		Dernier prix connu : 44700,00	
Chocs Antérieurs		Options - Peinture métallisée 900,00	
Sellerie et Garnitures		- Toit ouvrant électrique 1100,00	
Rénovation Eventuelle de la peinture.....		-	
USURE DES PNEUMATIQUES :		-	
AVG: 25 % AVD: 25 % ARG: 25 % ARD: 25 %		Total des Options : 2000,00	
Roue de Secours: ARG 2: ARD 2:		Total <a> 46700,00	
AUTRES ELEMENTS SOUMIS A L'USURE		Date de Fin de Production : 04/24 - Indice INSEE <c> 119,010	
Amortisseurs.....		Indice INSEE à la date de l'évaluation <d> 122,640	
Batterie		Prix de Base pour l'Evaluation (a ou a*d/c) <e> 48124,43	
Freins		Age du véhicule : 10 mois - Taux Valeur Résiduelle <f> 0,7100	
Echappement.....		Valeur Après Dépréciation temporelle (e*f) <g> 34168,34	
Embrayage.....		Kilométrage Standard : 17600kms écart : 1239kms <h>	
Moteur		Correction au Km : 0,0370 E <i> , +/- Value KM (h*i)= <j> -45,84	
Boîte de vitesses - Pont		Valeur Après Dépréc. Tempo. & Correctif KM (g+j) : 34122,50	
		Report des plus ou moins values : 0,00	
		Correctif selon Marché : -122,50	
TOTAL PLUS OU MOINS VALUES :		VALEUR DE REMPLACEMENT HT : 28333,34 € TTC : 34000,00 €	
		ARRONDIE HT : 28333,33 € TTC : 34000,00 € (185854,46 F) (223025,38 F)	
VALEUR CONVENTIONNELLE (TTC)			
	0,00		
Accessoires	0,00		
Dépréciation pour Valeur Conventiionnelle	0,00 %		
Dommages antérieurs à déduire	0,00		
VALEUR CONVENTIONNELLE CALCULEE	0,00		
COMMENTAIRES		L'EXPERT	
		J.LAQUITTANT 005617-VE	
			

IDEA GRAND OUEST

5 rue Georges Charpak
44402 - REZÉ CEDEX

Tél. : 02 40 332 332 - Fax : 02 40 332 022

grandouest@idea-expertises.com

SAS au capital de 145 800 €

SIRET434 343 943 00032 - TVA FR92434343943 - NAF6621Z

Edité le : 10/03/25
Evaluation au : 15/02/25
Dossier n° : 493008768

**BILAN TECHNIQUE
D'EVALUATION A DIRE D'EXPERT****AUTRES COMMENTAIRES (suite)**

REZE, le 10/03/25

Réf sin : 78922628
Date sinistre : 15/02/25
Réf Expert : 493008768
Véhicule : DS DS4 E-TENSE - 225 GV-190-XB
Compagnie : ENTERPRISE
N° Contrat :
Assuré : ENTERPRISE

Votre assuré :
N° Contrat :
Immat. :

AVIS DE DOMMAGES SUPERIEURS AU PLAFOND D'INCONTESTABILITE
CONVENTION GENERALE IRSA – Titre 2.1.4.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons constaté le 10/03/25 que le montant des dommages subis par le véhicule référencé en marge :

- ☐ Risquait de dépasser le plafond prévu au Titre 1.3.1.b de la Convention Générale IRSA.
☐ Dépasse le plafond prévu au Titre 1.3.1. b de la Convention Générale IRSA.

Montant prévisible de la réparation : 8523,33 € HT ou 10227,98 € TTC

Montant prévisible de la valeur avant sinistre : 0,00 € HT ou 0,00 € TTC

Le véhicule est actuellement visible à l'adresse suivante :

STIMCAR
19 RUE DES IMPRIMEURS
44220 COUERON

Notre expert tient à votre disposition un jeu de photographies du véhicule qu'il peut vous transmettre par voie télématique

OUI ☐

NON ☐

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Expert,
JULIEN LAQUITTANT



www.idea-expertises.com

IDEA GRAND OUEST

5 Rue Georges Charpak

44402 REZE Cedex

Tél. : 02 40 332 332

grandouest@idea-expertises.com

ENTREPRISE
37 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA

75015 PARIS

REZÉ CEDEX, le 10/03/25

Réf sinistre : 78922628
Réf Expert : 493008768
Immat. : GV-190-XB

Madame, Monsieur,

En application des obligations légales définies dans les articles L.327 et suivants du code de la route, nous vous informons que votre véhicule est concerné par la procédure **Véhicule Gravement Endommagé** (VGE) suite au constat de déficience(s) technique(s) en relation avec les sinistres référencés.

Aussi, dans les prochains jours, vous serez avisé par courrier du Ministère de l'Intérieur que **votre véhicule fait l'objet d'une interdiction de circulation et d'une opposition au transfert du certificat d'immatriculation.**

Dans l'opportunité d'une remise en état sollicitée par le propriétaire d'un véhicule faisant l'objet de la procédure VGE, un second rapport d'expertise lui sera exigé par le ministère de l'intérieur pour lever l'interdiction de circulation et l'opposition au transfert du certificat d'immatriculation. Ce rapport d'expertise devra attester du suivi et de la qualité des réparations (effectuées exclusivement par un professionnel), ainsi que de la conformité du véhicule.

C'est pourquoi, il est indispensable qu'un expert qualifié VE soit mandaté par vos soins avant le début des travaux.

A cet égard, sachez que ces derniers ne pourront débuter que lorsqu'un expert en automobile sera mandaté. Tout retard de votre part peut générer une immobilisation et des frais annexes possibles (tels que gardiennage ou frais de location de véhicule) que votre assureur est susceptible d'exclure de votre indemnisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les opérations d'expertise et de suivi des réparations, après démontage de votre véhicule ou lors des contrôles finaux (freins, suspension, direction, trains roulants, pneumatiques, coussins gonflables, ceintures de sécurité, etc...) sont susceptibles de mettre en évidence la défaillance de certains éléments de sécurité sans lien avec le sinistre. Dans cette hypothèse, le montant des travaux de remise en état desdits éléments sera susceptible de rester à votre charge et nous vous conseillerons donc de faire établir un devis avant d'engager les réparations. L'expert en automobile chargé du suivi des réparations vous assistera pour vous permettre de signer, en toute connaissance, un ordre de travaux complémentaire auprès de votre réparateur.

Notre Cabinet, référencé par votre assureur, se tient à votre disposition pour effectuer cette prestation d'expertise de votre véhicule dans le cadre de la procédure VGE telle que prévue par le code de la route.

Pour cela, vous trouverez ci dessous un mandat d'expertise VGE à nous retourner signé, dûment accompagné de nos honoraires fixés pour cette intervention à la somme de € TTC (incluant les frais de contrôle).

En ce qui concerne la prise en charge des honoraires d'expertises et des frais de contrôles au titre de cette intervention, ils seront réglés intégralement par votre assureur sans avance de votre part, sous réserve que vous nous retourniez le mandat ci dessous.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Expert,
J.LAQUITTANT 005617-VE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Laquittant', is written over a light yellow rectangular background.

MANDAT D'EXPERTISE V.G.E.
Véhicules Gravement Endommagés

Je soussigné NOM Prénom :

Demeurant à
.....

Titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule :
DS M10CPFVP0019326 BASTILLE, immatriculé

Déclare avoir fait l'objet d'une procédure VGE (opposition au transfert du certificat d'immatriculation et interdiction de circulation) consécutivement à un sinistre survenu le 15/02/25.

DESIGNATION D'UN EXPERT AGREE V.E :

Par la présente, donne mission au cabinet IDEA GRAND OUEST NANTES,

D'accomplir un service d'expertise de suivi des travaux dans le cadre de la procédure VGE visée par l'article L 327-5 du code de la route sur le véhicule désigné ci-dessus.

Je déclare :

- Avoir pris connaissance de l'article L327-5 du code de la route ainsi rédigé :
« Lorsqu'un expert en automobile constate qu'en raison de son état un véhicule ne peut circuler dans des conditions normales de sécurité, il en informe le préfet du département du lieu de constatation ou, à Paris, le préfet de police, sans que puissent y faire obstacle les règles relatives au secret professionnel. Le préfet avise le propriétaire de l'interdiction de circulation de son véhicule et procède à l'inscription d'une opposition au transfert du certificat d'immatriculation jusqu'à la remise de ce document. Le véhicule n'est remis en circulation qu'au vu d'un rapport d'un expert en automobile certifiant que ledit véhicule est en état de circuler dans des conditions normales de sécurité ».
- Autoriser l'expert à accéder aux données techniques du véhicule (en se connectant au véhicule notamment via une prise OBD) et à traiter les données personnelles me concernant dans le cadre de la bonne exécution de sa mission.
- Avoir été avisé de façon formelle que le montant des travaux complémentaires sans lien avec le sinistre et nécessaires à la remise en conformité du véhicule conformément aux règles de l'art et à la sécurité, décelés en cours de démontage ou lors du contrôle final, est susceptible de rester à ma charge.
- Autoriser la réparation de mon véhicule le cas échéant avec des pièces issues de l'économie circulaire si accord de l'expert chargé de la mission.
- Autoriser l'expert en automobile chargé de la mission par le cabinet sus nommé à procéder à un essai routier de mon véhicule s'il l'estime nécessaire, après livraison de celui-ci par le garagiste dépositaire.

Fait à.....le.....

SIGNATURE

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sont nécessaires à la fourniture des prestations commandées (la mission d'expertise) et sont destinées à l'Expert, aux prestataires sous-traitants qui permettent la fourniture des prestations (outils métiers) ainsi qu'au Ministère de l'Intérieur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de la mission d'expertise, objet du présent contrat. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (art. 38 et s.) et au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute demande, adressez-vous à contact@idea-expertises.com